

Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention

Module 1 : principes théoriques de la médecine tactique



Pr Mathieu Raux • Dr Matthieu Langlois
SSPI, département d'anesthésie-réanimation
Hôpital Pitié-Salpêtrière

Contenu

Ce programme DPC composé de 3 modules a pour objectif de fournir aux soignants (médecins et infirmiers) les bases de la médecine tactique mise en œuvre par les médecins des forces d'intervention françaises dans le but de faciliter et de sécuriser les interactions et le travail en équipe en situation opérationnelle.

- Module 1 : principes théoriques de la médecine tactique
- Module 2 : de la théorie à la pratique
- Module 3 : de la pratique à l'entraînement

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présente avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861800051 « Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2018.

Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- anesthésiologie-réanimation chirurgicale
- médecine générale
- réanimation médicale
- médecine d'urgence
- médecine intensive et réanimation
- pédiatrie
- infirmiers

Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81
malika.saada@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC
médecins/infirmiers:
n° 14861800051 (module 1)**

 2 jours consécutifs
en présentiel

 2018

Mardi 27 novembre
et Mercredi 28 novembre 2018
de 9h à 17h30

 Lieu de la formation

Faculté de Médecine
Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
75013 Paris

 Financement

- Pour les médecins et infirmiers libéraux: exerçant dans un centre de santé conventionné, cette action DPC est financée par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2018.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): tarif médecin 700 €/module, tarif infirmier : 350 €/module, nous consulter si difficultés de prise en charge employeur.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861800051 (Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention (module 1 : principes théoriques de la médecine tactique))
- Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC-Sorbonne Université si j'habite en région hors Île-de-France)